

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Octobre 2017

**Dossier** p.9

## Le Marais de l'île, un trésor aux portes du bourg

<b>Au fil de l'actu</b> .....	<b>p.2</b>
<b>Vie municipale</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Vie locale</b> .....	<b>p.14</b>
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	<b>p.19</b>
<b>Vie quotidienne</b> .....	<b>p.19</b>



PONT SAINT MARTIN





## Des pirates à Pont Saint Martin !

Cette année, ce sont les enfants du Conseil Municipal Enfants qui ont choisi la programmation de la 5<sup>ème</sup> séance de cinéma en plein air. Un film d'animation, très apprécié par le public présent, a été projeté : « Les Pirates, bons à rien mauvais en tout », de Peter Lord et Jeff Newitt.

Après la projection de Viva Cuba lors d'une douce soirée estivale l'année dernière, qui avait ravi les plus grands, ce film d'animation a, cette année, été diffusé à l'abri dans la salle des fêtes au vu du temps capricieux de début septembre. Confortablement installés, ce sont près de 70 spectateurs qui sont venus assister à la projection, en famille ou entre amis, pour une soirée conviviale placée sous le signe de l'humour.

Les enfants et leurs parents se sont amusés à suivre les aventures du brave Capitaine qui souhaitait participer à l'élection du « Meilleur Pirate de l'Année », décerné par le Roi des Pirates en personne. Ce fut un film sympathique, rempli de gags, de jeux de mots, de situations cocasses et de pirates attachants et hors du commun qui ont su faire rire les jeunes spectateurs. Merci au CME pour cette belle proposition !



Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires  
Directeur de la publication :  
Yannick Fétiveau  
Relecture : commission  
communication et vie participative  
Création graphique et mise en page :  
Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :  
L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10  
Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant  
le 2 du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

# Rue de Nantes et rue

Le 30 août dernier, les riverains de la rue de Nantes étaient invités à se réunir autour de la réflexion sur l'aménagement global de la voirie. Après la présentation d'une première ébauche, les échanges entre habitants, élus et aménageur ont permis de consolider les objectifs principaux du projet et d'entamer la phase de concertation.

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité des travaux du plateau ralentisseur, de l'enfouissement des réseaux, et des orientations fixées par le schéma de déplacement communal. Yannick Fétiveau, maire, a rappelé les enjeux majeurs qui vont permettre d'orienter les différents aménagements de l'artère principale du centre-bourg : « *La rue de Nantes est une des clés de la problématique d'apaisement du*

*trafic routier et de l'utilisation des voies douces transversales de Pont Saint Martin. Mais il faut aussi composer avec les contraintes physiques liées à l'histoire de cette rue pour l'intégrer dans une harmonisation paysagère plus large et redonner du cachet au centre-bourg.* »

Le but de cette première réunion était d'échanger d'abord sur le quotidien des riverains dont les

## La commune s'engage aux côtés des Fous Roulants

Le mardi 29 août, Yannick Fétiveau, maire et Denis Clénet, président de l'association des Fous Roulants ont signé ensemble la convention de mise à disposition d'un terrain permettant l'organisation de la manifestation Les Fous Roulants.

Cette démonstration de voitures et prototypes est organisée depuis 30 ans le premier week-end de septembre. L'évènement ne se contente pas d'attirer les amateurs de mécanique, il rassemble les familles en proposant aussi un vide-grenier. « *Les Fous Roulants c'est un formidable rendez-vous populaire, qu'il nous tenait à cœur de pérenniser sur la commune* » indique le maire, Yannick Fétiveau. C'est pour cette raison que, lors de sa mise en vente, la commune s'est portée acquéreur de cette parcelle de 25 000 m<sup>2</sup>, située dans le périmètre de la manifestation. Denis Clénet, président de l'association explique : « *Cette parcelle est indispensable dans notre organisation car c'est à cet endroit que nous positionnons le parking des participants ainsi qu'une partie du circuit* ».

La commune a ensuite proposé à l'association une convention de mise à disposition de ce terrain, qui sera entretenu par ses soins. « *Notre commune a une vie associative riche et dynamique, grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui organisent des manifestations d'ampleur attirant un grand nombre de visiteurs. C'est par des actions de ce type que nous les soutenons et les encourageons au quotidien* » conclut Yannick Fétiveau.





## Un deuxième composteur collectif sur la commune

Suite à l'initiative d'un collectif de plusieurs familles riveraines, un composteur municipal a été inauguré le 1<sup>er</sup> septembre pour le secteur de Viais.

Inspiré par la réussite du composteur installé dans le quartier du Haugard, un groupe de familles riveraines, notamment de la rue des Sables, a souhaité porter ce projet auprès de la municipalité. « *C'est pour nous, une manière de réduire notre impact environnemental et de profiter du partage de ce composteur pour réduire nos déchets ménagers et ainsi bénéficier collectivement d'un terreau fertile pour nos jardins. Nous remercions la réactivité et la grande implication des élus dans ce projet.* » indique M. André, porte-parole du collectif, nommé désormais référent du dispositif. Résultat d'un projet participatif, le nouveau composteur du quartier, situé à l'angle

de la rue des Sables et de la rue de l'Enclose, a été réalisé par les services techniques de la ville et sera géré et animé par les familles qui en bénéficieront. Un nouveau lieu d'échange pour la vie de quartier.

« *Cette inauguration est l'occasion pour nous tous d'échanger sur son fonctionnement et de marquer officiellement le résultat de ce travail collaboratif. Au-delà de faire diminuer les déchets de 30 %, ce composteur a permis la rencontre de voisins heureux de faire connaissance. Ajoutons à cela les nouvelles consignes simplifiées de tri de juillet et la poubelle grise aura bien de la peine à se remplir : tant mieux pour la facture aussi !* » commente Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, aux loisirs et au cadre de vie.

Un grand bravo à ce collectif pour cette belle initiative.

# d'Herbauges



ressentis et les problématiques ne sont pas les mêmes. Sécuriser la circulation des piétons, poussettes et vélos, baisser les nuisances sonores, accéder au stationnement, réduire la pollution de l'air, faciliter l'accès aux commerces et aux services, autant de souhaits légitimes que « *le projet d'aménagement doit prendre en compte pour donner une place à chacun qu'on soit piétons, cyclistes ou automobilistes, riverains ou visiteurs. Les habitants doivent avoir toutes les clés pour comprendre et trouver des solutions collectives.* » explique Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement et au cadre de vie.

Pour commencer à travailler ce projet, l'aménageur a présenté une première ébauche de scénarii en intégrant l'ensemble des enjeux. Le découpage de la rue, en 3 secteurs ayant des problématiques différentes, a permis aux riverains de la rue de Nantes de découvrir les premières propositions de traitement de la voirie et du mobilier urbain tout en appréciant la perspective globale du projet.



## Aux adorables affreux d'un soir

Halloween et ses déguisements de citrouilles, d'affreux monstres ou de gentils gnomes frappent le soir venu aux portes avec un espoir : collecter un maximum de bonbons à la nuit tombante.

C'est ainsi qu'une déferlante de moussaillons arpente les rues de certains quartiers. Et oui, mais certains affreux, impatients d'engloutir leurs provisions, ne perdent pas une minute pour se jeter sur le fruit de leur récolte. Et le lendemain, emballages de papier, détritrus de pétards n'ayant pas passé la nuit se retrouvent pêle-mêle sur pelouses et allées.

**Moralité :** si tu veux continuer à récolter bonbons et autres friandises, dans ta poche tu garderas papier et détritrus, sinon, passer ton chemin tu devras !

## Pont Saint Martin « la verte »



Chers Martipontains,

Riche de son passé rural et viticole, Pont Saint Martin a engagé sa mutation depuis de nombreuses années. Lors d'une récente réunion avec les acteurs du monde agricole, l'un d'entre eux nous rappelait que la commune comptait plus d'une centaine de viticulteurs dans les années 70 pour quelques exploitants en 2017.

Liée à un contexte difficile sur le plan économique, climatique et environnemental, cette évolution s'accélère depuis quelques années.

La grande attractivité de notre territoire et le besoin de logements sur l'aire urbaine de Nantes génère une pression foncière qui demeure importante sur notre commune, bien que la volonté de l'État et des collectivités aille dans le sens d'une diminution de la consommation des espaces agricoles.

Dans ce contexte, nous allons mener une étude avec la Chambre d'Agriculture et les acteurs locaux, afin de pérenniser les sièges d'exploitation en tentant de mieux organiser l'espace et en luttant contre l'évolution des espaces en friches. Le morcellement des propriétés s'ajoute à l'équation générale.

Sur la zone du marais, nous engageons une vaste restauration du site classé Natura 2000 avec l'aide des propriétaires et des usagers (voir dossier p9) afin de redonner vie à ces milieux naturels via une activité agropastorale mais aussi afin de préserver un écosystème qui s'appauvrit d'année en année faute d'entretien.

Ces actions marquent notre volonté de développer l'identité « verte » de notre commune en accompagnant cette préservation par des projets éco-touristiques maîtrisés au service de notre qualité de vie.

La synergie entre le développement d'hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, accueil à la ferme, etc) de commerces de proximité et de circuits courts s'inscrit dans cette logique à la fois économique et touristique.

Notre commune doit prendre place entre ville et campagne, entre métropole et lac de Grand-Lieu dans le cadre d'un grand projet de territoire concerté avec tous les acteurs.

Yannick Fétiveau,  
Maire de Pont Saint Martin

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures environnementales et foncières

## Avis d'ouverture d'une enquête parcellaire

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Projet de réalisation de l'échangeur de Viais sur la commune de Pont Saint Martin (RD 178) - ouvrage intégré au projet de doublement de la RD 178 entre l' A83 et le lieu-dit « Tournebride ».

Par arrêté préfectoral du 9 août 2017 est prescrite, sur la commune de Pont Saint Martin, du lundi 16 octobre 2017 au lundi 30 octobre 2017 inclus (soit pendant 15 jours consécutifs), une enquête parcellaire portant sur la détermination des immeubles à exproprier et sur l'identification des propriétaires de ces immeubles nécessaires à la réalisation du projet de construction de l'échangeur de Viais.

L'enquête se déroulera en mairie de Pont Saint Martin (Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin). Monsieur Philippe GOUIN, retraité - responsable de projets EDF-RTE, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête parcellaire comportant le plan parcellaire des terrains et des bâtiments, ainsi que la liste des propriétaires concernés sera déposé en mairie, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations, sur le registre d'enquête parcellaire tenu à leur disposition en mairie. Ces observations pourront également être adressées, par correspondance, soit au maire, qui les joindra au registre, soit au commissaire-enquêteur, en mairie à l'adresse précitée.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations du public, aux jours et heures suivants :

**Lundi 16 octobre de 9h à 12h (ouverture de l'enquête)**

**Mercredi 25 octobre de 9h à 12h**

**Lundi 30 octobre de 14h à 17h (clôture de l'enquête)**

Le commissaire-enquêteur devra donner son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. La présente publication est faite notamment en vue de l'application des articles L311-1 à L311-3 et R311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans le magazine de septembre. Dans l'article au sujet de la résidence senior Les Jardins du Bourg page 7, le numéro du service Petite Enfance et Solidarité est le **02 40 26 83 38**. Il vous permettra de prendre rendez-vous avec Mme Karine Meng lors de la permanence du 2 octobre. Nous vous adressons toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

## La commune s'implique pour ses agriculteurs

Soucieuse du devenir du monde agricole sur la commune de Pont Saint Martin, la collectivité a engagé un travail partenarial avec la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique. Lundi 28 août, les deux partenaires étaient réunis en mairie, en présence des agriculteurs locaux, afin de signer une convention fixant les objectifs et les modalités de définition d'un diagnostic agricole.

Le dernier diagnostic agricole a été réalisé en 2010, lors de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme. Il donnait alors la photographie du monde économique agricole de la commune. Depuis, les enjeux ont évolué : des phénomènes démographiques, économiques, environnementaux et conjoncturels ont fortement impacté l'agriculture. En 2016, une rencontre entre les exploitants locaux, la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique et la collectivité, avait permis d'identifier de nouvelles problématiques et de nouveaux enjeux : le développement du tourisme vert, l'accroissement des friches et des délaissés, la dispersion du parcellaire agricole ainsi que la mutation des entreprises agricoles (transmission, reprise, créations).

« Forte de ces constats, l'équipe municipale a souhaité engager un travail partenarial avec la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique. Ce diagnostic va nous permettre de partir des besoins et des attentes des acteurs locaux pour mettre en place un plan d'actions pluriannuelles » indique Yannick Fétiveau, maire. En effet, l'intérêt de ce diagnostic est bien d'aboutir à des actions concrètes et réalisables.

Jacques Lemaître, président de la Chambre d'Agriculture départementale indique : « Cette mission a pour but de fournir des éléments récents sur l'état de l'agriculture communale. Elle doit permettre de répondre aux préoccupations des agriculteurs



et contribuer au dynamisme économique agricole communal ». Ce diagnostic sera composé de 3 phases, qui s'échelonneront de septembre à mars prochain :

- Description de l'agriculture communale
- Définition des enjeux agricoles communaux
- Elaboration du plan d'action communal

Ces trois phases seront menées par Pierrick Michel et Isabelle Rousseau, de l'antenne du Pays de Retz de la Chambre d'Agriculture. « C'est ici le point de départ d'une aventure collective et constructive pour l'aménagement de notre territoire et la pérennité de l'activité agricole sur la commune. » a conclu Yannick Fétiveau.

## Concert de gospel

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, venez conclure votre week-end par un concert de gospel, donné dans l'Église en ouverture de la programmation culturelle 2017/2018.

Amazin'Gospel, groupe nantais créé en 2006, compte 40 choristes. Portés par l'envie commune d'insuffler la joie et l'énergie au public, les choristes donnent des représentations dynamiques, festives et chaleureuses. Leurs valeurs sont avant tout celles du partage et de la générosité, dans la grande tradition du Gospel. Amazin'Gospel a chanté entre autres pour Haïti, le Rire Médecin, lors de l'inauguration du Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes ou encore pour la Banque humanitaire.



Dimanche 1<sup>er</sup> octobre à 16h, église de Pont Saint Martin.

Tarif : 7 € plein tarif / 5 € tarif réduit (demandeurs d'emploi et jeunes de 12 à 18 ans) / gratuit -12 ans

## En octobre, à la médiathèque...

Pendant tout le mois d'octobre, Bibliothèques en Fête mettra la BD à l'honneur. Venez à la rencontre de Marty Planchais et de son attachant petit bourreau, redécouvrez les migrations du siècle dernier à travers le prisme du 9<sup>ème</sup> art et ne manquez pas le Grand Derby de Pont Saint Martin, une soirée déjantée où BD et sport ne feront qu'un !

### MARTY PLANCHAIS EN DÉDICACE

Mercredi 11 octobre de 15h à 18h

Marty Planchais, auteur Martipontain, dédicacera sa bande dessinée « Le Petit Bourreau de Montfleury ». Profitez de cette occasion pour lui poser toutes vos questions sur les coulisses de la bande dessinée et le métier de dessinateur !



Marty Planchais est dessinateur et travaille au Blockhaus DY10, lieu de création culturelle nantais. C'est avec l'illustrateur et caricaturiste José Marquez de Corcoué-sur-Logne qu'il fait ses gammes à l'âge de 12 ans en illustrant des romans d'aventure. Il enseigne l'art plastique en collège depuis 10 ans et a publié en 2016 sa première BD aux éditions Sarbacane : « Le Petit Bourreau de Montfleury ». Cet album jeunesse, très bien accueilli par la critique a reçu un prix lors du

Plus de détails sur le site de la médiathèque : <http://www.mediatheque-pontsaintmartin.net/>

### HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque

le mercredi 18 octobre de 16h à 16h30.

À partir de 4 ans, inscription gratuite à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27.

festival Les Crayonantes et est soutenu par Amnesty International.

### LE GRAND DERBY DE BANDE DESSINÉE DE PONT SAINT MARTIN

Vendredi 13 octobre à 20h

Nouveau ! En exclusivité mondiale dans votre ville ! Vu à la télé (bientôt). Amateurs et amatrices de bd, de dessin et de sport, le premier GDBD de Pont Saint Martin est fait pour vous ! Novice ou pratiquant, quel que soit votre âge, Loïc Sécheresse et Olivier Texier vous accueillent et vous enrôlent dans leurs équipes. Grâce au coaching de ces 2 artistes surentraînés, vous rivaliserez au cours de matchs épiques, pour produire collectivement des pages géantes de BD et remporter la victoire !



En famille, entre amis, venez assister et participer à cette grande fête artistico-sportive sous le signe du crayon, de l'audace et du fair-play !



### L'agenda de Bibliothèques en fête

Du 26 septembre au 11 octobre :  
Exposition de croquis et originaux de la bande dessinée « Le Petit bourreau de Montfleury », par Marty Planchais

Du 3 au 27 octobre :  
Exposition « Bande dessinée et immigrations : un siècle d'histoire(s) », par la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire

Expositions à découvrir dans la médiathèque et la salle d'animations aux heures d'ouverture de la médiathèque  
Entrée libre et gratuite.

Mercredi 11 octobre – 15h-18h :  
Marty Planchais en dédicace

Vendredi 13 octobre – 20h :  
Grand derby de bande dessinée avec Loïc Sécheresse et Olivier Texier

Samedi 28 octobre – 15h :  
Projection du film Rosalie Blum de Julien Rappenau (2015) d'après la BD de Camille Jourdy

### TOUTE PETITE HEURE DU CONTE

Comptines, chants, lectures d'albums adaptés aux jeunes enfants, animés par Noémie Tranchant, bibliothécaire jeunesse.

Samedi 14 octobre, deux séances : 10h-10h30 ou 11h-11h30.

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, inscriptions obligatoires au 02 40 32 79 27.

# En route pour une nouvelle année scolaire !

Après deux longs mois de vacances d'été, les enfants de Pont Saint Martin ont repris le chemin de l'école, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre pour l'école Saint Joseph, et le lundi 4 septembre pour le groupe scolaire Les Halbrans. En quelques mots, retrouvez l'organisation et les projets des trois écoles de la commune.

## ECOLE MATERNELLE LES HALBRANS

L'école maternelle accueille 163 élèves, contre 143 l'année dernière, c'est pourquoi une ouverture de classe a été décidée au terme de la première semaine d'école. Cela permet aux enfants d'être entre 25 et 28 élèves maximum par classe. Deux versions de répartition des élèves avaient été travaillées en amont afin que la mise en place éventuelle de cette nouvelle classe puisse être rapide et peu impactante pour les enfants. Christèle Moinet assurera les cours de cette nouvelle classe de pré-petite/petite section.

L'équipe pédagogique poursuit son projet sur le langage, notamment autour de l'environnement et de la nature. Cette année, l'accent sera mis sur l'importance du tri et du recyclage, avec divers projets liés. Un autre grand projet pédagogique va s'articuler autour de l'expression des émotions et des sentiments. Enfin, comme chaque année, les ateliers piscine et chorale seront maintenus au programme.



De gauche à droite :

Devant : Nadège Cailliet (PS/GS2) / Emmanuelle Deschamps (PS/MS/GS2) / Christèle Moinet (TPS/PS) / Véronique Allain (PS/GS1)

Derrière : Stéphanie Jankiewicz (PS/MS/GS1) / Thierry Bénêteau (MS)

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE LES HALBRANS

Pour cette rentrée 2017, l'école accueille 252 élèves répartis en 10 classes, soit un effectif légèrement inférieur à celui de 2016.

Comme chaque année, de nouveaux enseignants ont été nommés. Ludovic Clément enseigne en CE2b, et Lysiane Glinel enseigne en CM1b. Catherine Robert assurera la demi décharge de la directrice Lydie Guitteny, en CE2a, Julie Tessier fera les quarts temps des enseignantes en CE1b et CM1b. Luc Philippe fera celui de l'enseignante en CM2b.

En termes de projets pédagogiques, l'atelier musique sera poursuivi et débouchera sur un spectacle donné en juin. Le thème sera défini au cours de l'année scolaire. Les CE2b et les CM1 a participeront également à des ateliers d'écriture proposés par la médiathèque, avec la Maison Fumetti. En parallèle de la semaine de l'environnement qui a lieu chaque année en avril, l'école proposera des ateliers à thématiques diverses : l'eau, les insectes, les plantes avec la découverte des prés Moreau.



De gauche à droite :

En haut : Julie Tessier (CE1b et CM1b), Marie Paule Cassard (CM1a), Delphine Morice (CM2a), Lydie Guitteny (CE2a), Lysiane Glinel (CM1b), Isabelle Bonnet (CPb), Florence Robinet (CE1a) et Ludovic Clément (CE2b)

En bas : Émilie Ravon (CM2b), Bernadette Salaün (CPa), Marie-Ange Chardonnal (CE1b), Catherine Robert (CE2a)

Absent sur la photo : Luc Philippe (CM2b)

## ECOLE SAINT JOSEPH

À l'école privée, ce sont 231 élèves qui ont pris le chemin de l'école, répartis dans 9 classes, soit une légère hausse d'effectifs par rapport à l'année dernière.

Peu de changement pour l'équipe enseignante ! L'école accueille cette année Isabelle Le Verge en TPS/PS, Marion Bouiller en MS, Isabelle Hohwald en CP et Réginald Legendre en CM1, CM1/CM2 et CM2.

De nombreuses activités sont toujours au programme pour cette nouvelle année : voyage à Brockenhurst des CM2, course des cœurs, concert de Noël à l'église sur le thème des saisons. Cette année, l'école a la particularité d'accueillir un service civique de décembre à juin pour élaborer un projet « Jardin'art », autour du travail de la nature à travers l'art. Au programme : fresques, élevage de petites bêtes, sensibilisation à l'environnement.



De gauche à droite :

Derrière : Yveline Launay (MS), Valérie Quélard (MS), Sarah Belloc, Chloé Josse (CM2), Marie-Bénédicte Peltier (CE2), Isabelle Cormier, Hélène Chauvin (GS)

Devant : Véronique Guillemot, (TPS/PS) Isabelle Phelippon, (CE1/CE2) Claire Berthelot (CP), Cathy Mansire, (TPS/PS) Rachel Loirat, (CM1) Pascaline Petaux. (CM1/CM2)

## La commune se dote d'un nouveau site Internet !

Créé en 2011, l'ancien site, disponible à l'adresse [www.pontsaintmartin.fr](http://www.pontsaintmartin.fr), était devenu obsolète d'un point de vue pratique et esthétique. C'est la raison pour laquelle la commune a décidé de sa refonte pour proposer aux Martipontains un outil contemporain adapté aux nouvelles technologies.

En naviguant, vous avez peut être déjà remarqué que l'interface du site de la commune a fait peau neuve ! Le nouveau site, plus épuré, s'adapte à la navigation sur tablette ou sur smartphone. Les menus de la cantine, les publications municipales, les événements communaux ou bien les démarches d'urbanisme, autant de données qui seront davantage accessibles pour les internautes. Les associations et notamment les manifestations qu'elles organisent seront également mises en valeur afin que les internautes puissent être toujours informés de leurs dernières actualités.



### DE NOUVEAUX SERVICES À VENIR !

Dans un souci de simplification et d'optimisation des démarches administratives, deux nouveaux services seront prochainement accessibles en ligne : **en fin d'année**, vous pourrez accéder, via notre site, à celui de la Communauté de Communes de Grand Lieu permettant le dépôt et le suivi en ligne des demandes d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux...) ; **dès janvier 2018**, le guichet numérique des familles vous permettra d'effectuer vos démarches familles en ligne : gestion des inscriptions, des absences, des coordonnées, paiement en ligne.

« Ce site responsive design et plus contemporain est davantage adapté aux besoins d'information et d'échanges des Martipontains. Plus intuitif, plus esthétique certes, il est surtout la pierre angulaire d'une stratégie d'accès à l'information plus large qui permet à la collectivité d'entrer pleinement dans l'ère du web 3.0 sans réaliser un investissement démesuré. Cette dématérialisation de l'information s'accompagnera bientôt aussi du portail famille et d'une ouverture sur les réseaux sociaux. » conclut Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative.

## Pose de la première pierre du Duetto

Judi 6 juillet, Ataraxia, Atlantique Habitations, l'agence d'architecture Quadra et la mairie se réunissaient afin de poser la première pierre du projet Le Duetto. Celui-ci regroupe 3 bâtiments, répartis en deux îlots, comportant 13 et 18 logements au 35 rue de Nantes et 13 logements 1 rue des Sports.

La commercialisation des 31 logements a débuté en juin 2016, grâce, en partie, au Crédit Mutuel de Pont Saint Martin. Les logements se sont rapidement vendus, signe de l'attractivité de notre commune mais aussi du besoin de logements de ce type sur notre territoire. En mars 2017, les travaux ont débuté par la déconstruction du patrimoine bâti existant. La livraison des logements est prévue sur les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2018.

« Depuis quelques années, Pont Saint Martin se modernise en proposant progressivement un parcours résidentiel à tous ceux qui sont attirés par notre agréable cadre de vie. Cette offre se concrétise par la construction d'appartements privés, faisant l'objet de défiscalisation pour les acquéreurs, et de logements sociaux qui partageront le même lieu de vie : une vraie réussite » commente

Yannick Fétiveau, maire. Ce renouvellement urbain au cœur du bourg s'inscrit dans une logique de modernisation de la ville et de non consommation d'espaces agricoles grâce à la reconstruction de la ville sur elle-même

« Nous tenons à souligner la confiance d'Ataraxia en ce projet. Une première pour notre commune qui souffrait du manque de logements de ce type » indique Christophe Legland, adjoint délégué à l'urbanisme, à l'action foncière et à la politique du logement. Accessibles au plus grand nombre de par leur mixité, ces logements permettront à des aînés de se rapprocher du bourg, à de jeunes couples de pouvoir s'installer à Pont Saint Martin en location avant d'accéder à la propriété et pour ceux qui ont des revenus plus modérés de trouver un logement de qualité, au cœur du bourg. Ce projet est



en effet idéalement situé rue de Nantes, à proximité des commerces, ce qui permettra aux nouveaux habitants de favoriser les cheminements doux.

« Cette rue, grâce à ces nouveaux aménagements, permettra un véritable renouvellement urbain, Pont Saint Martin devant se moderniser pour s'adapter à son temps. Nous sommes fiers de ces projets très esthétiques, témoins du dynamisme de la commune, s'intégrant dans le cœur du bourg tout en évitant de consommer l'espace agricole. » conclut Yannick Fétiveau.



## Recensement de la population 2018

Le recensement de la population s'effectue tous les 5 ans. Pour notre commune, il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Cette année, Pont Saint Martin appliquera la collecte bimodale (internet et papier). Vous pourrez donc répondre au recensement en ligne. Cette méthode, simple d'accès et désormais généralisée à toutes les communes, permet aux ménages de n'avoir qu'une visite de l'agent recenseur et leur garantit la très stricte confidentialité des informations communiquées. La réponse sous format papier restera néanmoins possible pour les personnes non équipées d'internet.

À partir de début novembre, la commune recrutera des agents

recenseurs pour la période concernée (du 11 janvier au 24 février 2018.) Si vous êtes intéressé(e) par cette mission, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire par courrier ou par mail ([secretariatdirection@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:secretariatdirection@mairie-pontsaintmartin.fr)). Chaque agent recenseur devra disposer d'un véhicule personnel et d'un téléphone portable.

Des informations complémentaires paraîtront dans le prochain numéro du Vue du Pont.

## Dossier



# Le Marais de l'île : un trésor aux portes du bourg

Situé en aval du bourg, non loin du quai des Romains, le Marais de l'île est un espace naturel protégé à plusieurs titres : zone humide, Natura 2000, site classé. Il correspond à l'extrémité du Lac de Grand-Lieu, lui-même reconnu pour son exceptionnelle biodiversité. Convaincue de la richesse de ce patrimoine naturel, la commune de Pont Saint Martin souhaite aujourd'hui développer les actions en faveur de la protection et la découverte de cet espace. Sous un angle pédagogique, le Marais de l'île doit participer, à sa manière, à la compréhension du lac de Grand-Lieu et à son écosystème.



Réhabiliter un espace naturel n'est pas une chose aisée. La commune a déjà un peu d'expérience en la matière puisqu'elle s'engage depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement et de sa préservation. C'est le sens de la réhabilitation des Prés Moreau, des actions d'amélioration de la qualité de la rivière, des méthodes de gestion différenciée des espaces verts. Le projet du Marais de l'île s'inscrit dans cette continuité.

Accessible par le bateau chaîne, le Marais de l'île est traversé par le GR de Pays du Tour du Lac. Cet espace a la particularité d'être le fruit d'un remarquable équilibre entre le travail de l'homme et la nature. Cependant, année après année, son identité de marais tend à disparaître. Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs explique : « *Suite à l'arrêt de l'activité agricole, le site se referme et se boise, au détriment de la biodiversité lacustre<sup>(1)</sup>, également malmenée par des espèces exotiques envahissantes, des dépôts sauvages ou des usages inadaptés. Bref, il est temps de faire quelque chose !* ».

« *Cet espace a la particularité d'être le fruit d'un remarquable équilibre entre le travail de l'homme et la nature.* »

### UNE PREMIÈRE ÉTAPE : LE DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Le bureau d'études environnementales X. Hardy a été missionné pour réaliser le diagnostic écologique et répertorier ses usages (chasse, pêche, randonnée, ...). Cette étude a mis en avant une grande diversité d'habitats naturels : boisements, roselière, saulaies marécageuses et une large typologie de prairies humides. Celles-ci présentent un fort intérêt écologique car elles accueillent une grande diversité de fleurs (plantes/espèce végétale), de nombreux insectes. C'est également une zone d'alimentation et de repos pour les oiseaux ainsi qu'une zone de fraie<sup>(2)</sup> pour les poissons et amphibiens.

### DES ACTIONS DE RÉHABILITATION CONCRÈTES

Ce diagnostic a abouti à l'élaboration d'un plan de gestion répondant aux enjeux de conservation et de valorisation du site autour de deux grands objectifs : le retour de l'agriculture de marais et une gestion favorable à la biodiversité. Cela passe par des actions très concrètes :

- réouverture des milieux embroussaillés pour proposer des prairies de fauche et de pâturage

- arrachage des peupliers,
- entretien des roselières,
- gestion durable des haies bocagères et des boisements d'intérêt,
- lutte contre les espèces envahissantes (jussie, ragondins, sangliers ...),
- restauration des douves favorables à la faune aquatique,
- suivi des populations d'oiseaux,
- information et sensibilisation du public.

Le Marais de l'île représente une surface de 52 ha, divisée en 129 parcelles dont 17 appartiennent déjà à la commune. La réussite du projet passant par la maîtrise foncière du site, une proposition d'achat

a été faite à l'ensemble des propriétaires de parcelles du Marais de l'île, avant l'été. À ce jour, 42 parcelles sont en accord de vente.

## Un site naturel remarquable

Situé en aval du bourg, le site est remarquable par sa topographie et son réseau hydraulique. Le centre du marais à la particularité d'être plus haut (4 m !), il se transforme en une île avec la montée des eaux en hiver. Le marais inondable est également quadrillé par un important réseau de douves (fossé).



Lors des inventaires réalisés dans le cadre du diagnostic écologique du site, la présence de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial a été relevée :

- oiseaux : héron pourpré, guifette moustac, canard souchet, canard pilel, bécassine des marais etc.

- insectes : papillon petite violette, rosalie des alpes, grand capricorne (coléoptère), grillon des marais, cordulie métallique (libellule),
- flore : pigamon jaune, cardamine à petites fleurs, berle à large feuille
- sans oublier en mammifère : la loutre d'Europe



Bernadette Graton précise : « *L'association de recherches historiques Sur les Chemins d'Herbonne nous expliquait que, jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le marais était un « commun » qui appartenait aux habitants du bourg.* »

### UN PROJET COLLECTIF, FORTEMENT SUBVENTIONNÉ

Au regard de la sensibilité du site, de nombreux partenaires, spécialistes des espaces naturels ont été associés à la réflexion. Un comité de pilotage a été créé et a permis de regrouper la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - représentant l'Etat, la Société Nationale de Protection de la Nature – gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département de Loire-Atlantique, la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, la Fédération des chasseurs – gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale de Grand-Lieu, la Fédération départementale des pêcheurs, le Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Logne et Grand-Lieu. Cette démarche exemplaire ouvre la porte de plusieurs dispositifs d'aide, que ce soit par l'intermédiaire du Conseil Départemental, de l'Etat, l'Europe, l'Agence de l'Eau, ce qui permet d'envisager un subventionnement du projet à près de 70%.

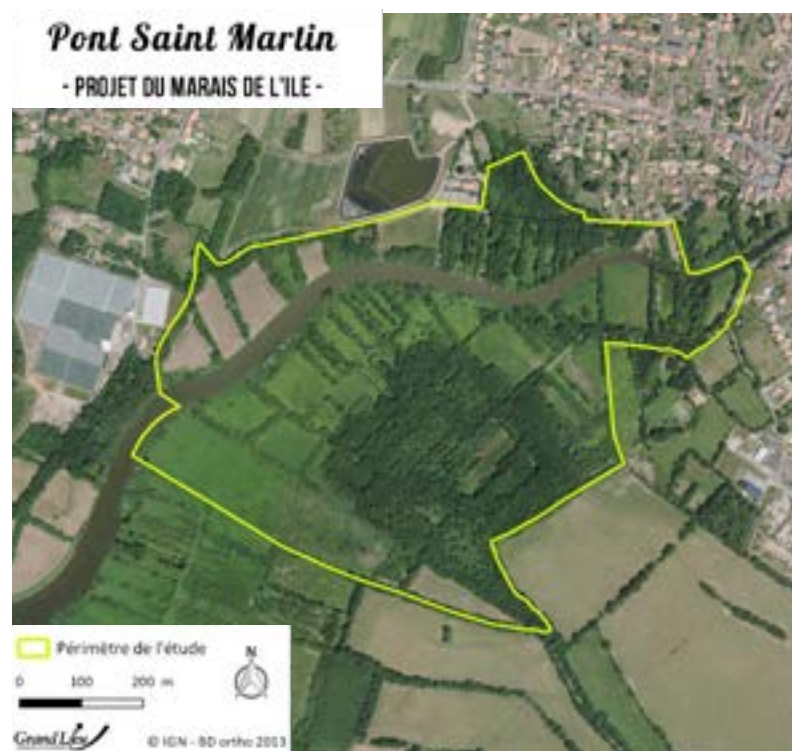


## Le Marais de l'Île : toute une histoire !

L'occupation du marais est très ancienne puisque des traces gallo-romaines ont été identifiées au centre du marais et une épée de l'âge du bronze a été repêchée à proximité du bateau-chaine. Selon le témoignage des anciens usagers, dans les années 1960, la quasi-totalité du marais inondable était exploité en prairie de fauche avec quelques parcelles pâturées. La partie haute du marais (dont on faisait le tour en barque l'hiver !) était principalement plantée en vignes mais on y a aussi cultivé de la betterave et des choux ainsi que des céréales avant-guerre. Le marais était tellement giboyeux que les chasseurs le surnommaient « la réserve ». Les oiseaux d'eau étaient notamment bien plus présents dans les fossés. Aux beaux jours, les habitants du bourg aimaient se promener dans le marais et y pique-niquer en famille à l'ombre des haies bocagères. Les parcelles situées sur la rive droite du ruisseau accueillait de nombreuses barques servant à la chasse, la pêche et la promenade sur la rivière.

### AFFAIRE À SUIVRE

L'association Sur les Chemins d'Herbonne a été missionnée pour réaliser des recherches historiques sur le site.



Après la mise en œuvre de ces actions concrètes de réhabilitation du milieu, viendra le temps de valorisation et de découverte de ce patrimoine naturel riche, aux portes du bourg. « *Nous engagerons dans un second temps la valorisation touristique de ce site. Que ce soit par l'intermédiaire d'un parcours pédagogique, de visites naturalistes pour les écoles et le grand public, d'inventaires participatifs pour le suivi écologique du site, il est essentiel de donner à chacun des clés de compréhension. Nous réfléchissons également à une possible découverte des lieux par la rivière. Parce que, mieux connaître, c'est mieux protéger !* » conclut Yannick Fétiveau, maire.

(1) Qui vit, qui est situé sur les bords ou dans les eaux des lacs - (2) zone de fraie : zone de reproduction

## Avis d'enquête publique

Avis d'enquête publique relative à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme du lundi 2 octobre 2017 au jeudi 2 novembre 2017 inclus.

Par arrêté n° 2017/URB152, le Maire de Pont Saint Martin, Monsieur Yannick Fêtiveau par délégation, a décidé de soumettre à l'enquête publique la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. Le projet de déclaration de projet n°1 du Plan Local d'Urbanisme a pour objet de permettre la réalisation d'une salle festive au regard de son intérêt général.

Par décision n° E17000156/44 en date du 7 juillet 2017, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné Monsieur Jean-Claude HAVARD en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, permettant au public de consigner ses observations et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie de Pont Saint Martin – rue

de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pour une durée de 32 jours, **du 2 octobre au 2 novembre inclus : le lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h, le mardi de 8h45 à 12h15, le vendredi de 8h45 à 16h15 ou le samedi de 9h à 12h.** Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public à la salle de la Charmille de Pont Saint Martin, Rue des Combes, pour des permanences aux jours et heures suivants : **lundi 2 octobre de 9h à 12h, vendredi 13 octobre de 13h30 à 16h30, samedi 21 octobre de 9h à 12h, jeudi 2 novembre, de 14h à 17h.** Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête sus désigné ainsi que sur le site internet de la commune ([www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)) et consigner ses observations : soit sur le registre de l'enquête déposé à cet effet, soit par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire enquêteur à la Mairie, rue de la Mairie, 44860

Pont Saint Martin, soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr).

À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie de Pont Saint Martin aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la commune ([www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)) et à la Préfecture de la Loire-Atlantique pendant une durée d'un an. Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite soumis au Conseil Municipal de la commune de Pont Saint Martin. Le Conseil Municipal se prononcera alors par une délibération sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

## Service jeunesse : un été animé

La météo était mitigée, mais cela n'a pas empêché l'équipe d'animation de faire preuve d'ingéniosité pour qu'enfants et ados vivent de nouvelles expériences et rentrent avec des souvenirs plein la tête. Retour en images sur ces vacances d'été !



## Un moratoire pour les contrats aidés

L'effort d'économies demandé aux collectivités est porté de 10 à 13 milliards d'euros sur 5 ans auxquels on ajoute une baisse des dotations à 300 millions d'euros. À ces baisses historiques, s'ajoutent l'incertitude autour de l'exonération de la taxe d'habitation et récemment la diminution importante du nombre de contrats aidés. Les élus locaux toutes tendances confondues s'inquiètent.

Seulement 310 000 contrats aidés (contre 497 000 en 2016) sont prévus d'ici fin 2017 pour atteindre les 200 000 pour 2018. En qualité d'élus de proximité, nous nous interrogeons sur cette baisse de soutien aux petites collectivités et au monde associatif.

Si les contrats aidés ont permis à des entreprises, à certaines collectivités et associations de maintenir des emplois et des services auprès des concitoyens, le gouvernement juge ce dispositif peu efficace pour agir sur la baisse du chômage. En effet, trop peu de ces travailleurs, éloignés de l'emploi, concrétiseraient leur retour à l'emploi et des abus seraient pratiqués autant par le secteur marchand que non-marchand.

Pour autant, le dispositif a un rôle majeur dans le maintien de liens socio-économiques locaux. Même s'il peut exister des abus à la marge, les contrats doivent aider le travailleur à sortir des minima sociaux, tout en garantissant la solidarité collective sur nos territoires à travers des emplois dans les domaines de la petite enfance, du handicap, du développement durable, du tourisme, de la culture, du périscolaire, et de l'accompagnement de nos aînés, ...

Comme l'a annoncé l'Association des Maires de France, il est urgent de proposer un moratoire. La constitution d'un observatoire national pour mieux appréhender les besoins des collectivités et les mettre en adéquation avec la réalité du bassin d'emploi complexe semble nécessaire.

Ces amortisseurs sociaux sont des outils indispensables dans un contexte où la courbe du chômage s'inverse timidement.

Les élus du groupe ERPSM

---

## Emplois aidés, un intérêt partagé

À la recherche d'économies à réaliser, le gouvernement a décidé de réduire le nombre de contrats aidés que l'on retrouve essentiellement dans les communes et les associations locales. Si 459 000 contrats aidés ont été signés par des personnes éloignées de l'emploi en 2016, seuls 310 000 le seront en 2017 et 200 000 en 2018.

Cette position est d'autant plus paradoxale que le taux de chômage vient d'augmenter. Si des signaux de reprise économique sont apparus, ils ne se traduisent pas par des créations d'emploi suffisantes. Ce n'est pas la première fois que ces contrats sont mis en cause alors que l'on sait, depuis trente ans, qu'ils permettent à des demandeurs d'emplois de retrouver un travail et à des collectivités ou associations de répondre à un besoin collectif. C'est cet intérêt partagé qui a conduit les gouvernements successifs à faire perdurer ce dispositif.

Ces contrats, en permettant l'accès quasi-immédiat à un emploi, brisent ce cercle vicieux du chômage et de l'exclusion. La personne travaille, acquiert un salaire et des droits sociaux, développe une expérience professionnelle et des compétences, et, retrouve, enfin, ce sentiment d'utilité et ces liens sociaux dont nous avons tous besoin.

Le gouvernement juge que le taux de retour à l'emploi après la fin

d'un contrat aidé est trop faible, ce que la situation globale de l'emploi peut par ailleurs largement expliquer. La reprise d'une activité rémunérée est toujours positive pour les personnes qui craignent de retomber dans le chômage et les minima sociaux. Plutôt que de réduire le nombre de contrats de travail de ce type, il convient donc de les préserver, et même d'en accroître le nombre, puisque plus de 3,5 millions de personnes sont aujourd'hui privées d'emploi, et d'en améliorer la qualité.

Ces emplois participent au développement social et économique de territoires. Grâce à eux, nombre d'associations, mais aussi de collectivités locales, peuvent mener à bien leurs missions d'intérêt général, telles que les activités périscolaires et l'éducation populaire, l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées, l'accès au sport, aux loisirs et à la culture ou encore des pans entiers de la transition écologique.

Des discussions sont en cours pour faire évoluer la situation, appuyées notamment par la mobilisation de nombreux réseaux associatifs, y compris de l'Association des maires de France que nous relayons ici.

Les élus du groupe Pont Saint Martin Avance

## AREJ : les événements de la rentrée



### JUMELAGES SOIRÉE RETROUVAILLES

Réservez dès à présent le **vendredi 3 novembre à 19h**, salle des fêtes. Le Comité de Jumelage et l'AREJ organisent une soirée de rencontres et de retour en diaporama et images sur les jumelages de notre commune. Au programme, les grands moments de notre séjour de mai à Pont Saint Martin en Italie et les belles journées de juin lors de la visite de nos amis anglais de Brockenhurst dans notre commune. Un apéro dinatoire fera revivre quelques saveurs italiennes et anglaises et nous retrouverons lors de cette soirée l'ambiance et la convivialité des rencontres des jumelages. Nous présenterons aussi les échanges de l'année 2018.

### UNE PARTICIPATION DE 5 € PAR PERSONNE EST DEMANDÉE.

Pour une bonne organisation, cette soirée se fera sur inscription auprès de Marie-Thé Perrochaud au 02 40 26 84 57, Gilberte Drouin au 02 40 26 81 48, Marie-Annick Rousseau au 02 40 26 86 85. Date limite des inscriptions : samedi 14 octobre

### COURS D'ANGLAIS

La reprise des cours a eu lieu le lundi 18 septembre au 3<sup>ème</sup> Lieu. Il est encore possible de s'inscrire et rejoindre ces cours.

Contact : Marie-Thé Perrochaud au 02 40 26 84 57

## Sur les Chemins d'Herbonne

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Joseph Plissoneau est né en 1883 à Pont Saint Martin au village de la Taunière. Il fut un missionnaire courageux qui passa une partie de sa vie en Afrique. Son histoire très aventureuse est racontée avec beaucoup de détails par Joseph Lefeuve dans le dernier bulletin de l'association de recherches historiques : Sur les Chemins d'Herbonne.

Disponible à la lecture à la médiathèque, et en vente le vendredi de 15h à 17h lors de la permanence de l'association au 3<sup>ème</sup> Lieu.

## Joyeux Saint Martin

### RAPPEL

Les clubs de novembre auront lieu les 8 et 22 novembre en raison de la Toussaint. Cet été notre section club a accueilli une quinzaine de jeunes du centre aéré avec leurs deux animatrices. Ce fut un moment d'échange et de convivialité dans la bonne humeur et le respect de chacun. Spontanément, certains se sont intégrés aux jeux de nos adhérents. Les activités partagées ont ravi petits et grands. Il en a été de même lors de notre sortie au Légendia Park.

### CONCOURS DE BELOTE

**Vendredi 6 octobre à la salle de fêtes dès 14h**, début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant. Inscription : 8 €

### SORTIE INTERCLUBS

**Mardi 7 novembre** : la journée des retrouvailles nous conduira vers Luçon et sa cathédrale. Au Domaine des Guifettes, nous assisterons à un déjeuner spectacle. Dans l'après-midi, plusieurs activités seront proposées : danse avec accordéoniste musette, jeux de cartes et promenades autour du lac, suivi du verre de l'amitié. Prix : 67 € par personne. Inscription avant le 4 octobre.

## USP Tennis de Table

Ca y est, la saison 2017-2018 démarre et le club est rempli d'ambition. L'USP Tennis de Table présente trois équipes régionales et cinq équipes départementales. Puis, viendront les équipes jeunes courant octobre (poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors).

Le calendrier des matchs 1<sup>ère</sup> phase est le suivant : les dimanches 1<sup>er</sup>, 8 et 22 octobre, les 5, 19 et 26 novembre et 10 décembre (en régional le dimanche après-midi, en départemental le dimanche matin).

Avis aux parents : durant tout le mois d'octobre, les petits entre 3 et 7 ans pourront venir apprendre le tennis de table gratuitement avec un entraîneur diplômé d'État, le mercredi de 16h30 à 17h30. Inscription : yann.alletz06@gmail.com



## Passerelle des Arts

### COURS JEUNES :

Deux cours sont mis en place le mercredi après-midi. Anne Kervarec accompagne de nouveau les enfants cette année et leur proposera de nouvelles approches artistiques ainsi que de nouveaux thèmes. Les Caraïbes, la musique et les arts plastiques, l'art aborigène, sont quelques-uns des axes de travail pour cette année. Il reste peut-être quelques places, renseignez-vous ! De plus des stages ouverts à tous seront organisés pendant les vacances scolaires 2017-2018. Programmes sur demande.



### COURS ADULTES :

Pour les 2 cours adultes du mardi là-aussi les idées de créations et d'approche de nouvelles techniques ne manquent pas. En effet, notre professeur Yann Quémeneur, en plus de nous accompagner dans l'apprentissage du dessin et de la peinture, nous permettra d'aborder des différentes techniques d'impression (pochoir, linogravure\*...). Une visite du musée d'Arts de Nantes est au programme. Des stages adultes ouverts à tous seront proposés en cours d'année. Contact : passerelledesarts@orange.fr ou 06 60 34 60 86

\*Linogravure : évidage d'une plaque de linoléum par l'utilisation de gouges puis encrage et transfert sur feuille de papier par pressage.

## Dimanche 5 novembre : Les Boucles de l'Ognon

Organisée par l'Éveil et en collaboration avec l'association des Marchipontains, cette nouvelle course nature, inédite sur la commune, propose 4 courses à pieds dans un esprit convivial, familial et sportif tout en découvrant les paysages verdoyants autour de la rivière l'Ognon. Course sans chronométrage ni classement. Pas besoin de certificat médical. Nous vous y attendons nombreux !

Dernière course dans le sud du 44, les Boucles de l'Ognon vous accueillent à partir de 9h30, petits et grands au Relais Côte Ouest, notre premier partenaire, situé à l'entrée de la zone de Viais. Au départ de la rue de la Flamme Olympique, 4 courses nature seront lancées entre 10h et 12h :

- Boucle « Sportif »** – 15 km – 8 €/personne – 15 € par couple
- Boucle « Famille »** – 7 km – 6 €/personne – 10 € par couple
- Boucle « Enfant »** – 1,2 km – gratuite pour les 10-14 ans
- Mini boucle** – 0,6 km – gratuite pour les 5-9ans

Un ravitaillement et un cadeau pour chaque participant seront offerts à la présentation et à l'échange des bracelets qui seront à retirer avant la course. Une garderie et des animations pour les jeunes enfants seront mises en place. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place après vos efforts et d'immortaliser vos défis en famille ou entre amis après votre arrivée.

Nous recherchons actuellement des bénévoles mais aussi des partenaires logistiques et/ou financiers afin de nous accompagner dans l'organisation de cette première édition. N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à nous contacter.

Renseignements et pré-inscriptions : <https://lebenetiere.org>  
Suivez-nous sur facebook : « Les boucles de l'Ognon »



## Association Ely Go Rit

### DANSER EN DESSERT

Pour terminer votre journée **du samedi 28 octobre**, venez danser à la salle des fêtes ! À partir de 20h, danses pour tous et ambiance assurée : vous ferez en même temps une bonne action pour notre association au profit des enfants atteints de leucémie. Entrée : 12 € avec buffet de desserts et une boisson gratuite. Vestiaire : 1 €. Contact : 06 14 08 80 09

### DU THÉÂTRE POUR ELY GO RIT

Cette année, la Troupe à l'Ognon jouera sa première séance au profit d'Ely Go Rit (association martipontaine créée pour apporter un confort de vie aux enfants atteints de leucémie). Nous vous donnons rendez-vous **le vendredi 17 novembre**, à la salle des fêtes à 20h30. Entrée : 7 € (gratuit pour les - de 12 ans) Réservation ouverte au 06 14 08 80 09



## Une Marchipontaine qui confirme son succès

La 7<sup>ème</sup> édition a amplifiée la belle participation des années précédentes. 623 participants cette année avec plus de 660 repas servis, bénévoles compris.

Des deux circuits proposés, 80 % des participants avaient choisi le 12 km. Mais tous garderont un excellent souvenir de leur passage à la ferme La Moricière ou aux écuries de Fred, une pension pour le bien-être des chevaux. Pour satisfaire les randonneurs, il y a eu le ravitaillement principal à la P'Rairie des Saveurs, un groupement de producteurs locaux et au retour la traditionnelle pierrade, préparée par le Comité des Fêtes.

Les randonneurs viennent en famille, entre amis, principalement de l'agglomération de Nantes Métropole (pratiquement la moitié de Martipontains et des communes avoisinantes) mais également de la Vendée. Une satisfaction quasi générale qui se perpétue au fil des éditions.

Les organisateurs remercient les propriétaires pour les autorisations de passage, artisans et commerçants locaux pour leur partenariat mais également la soixantaine de bénévoles,

Comité des Fêtes et Marchipontains réunis, ayant contribué par leurs engagements respectifs, leur sourire, leur convivialité, à la réussite de cette manifestation.

La saison pédestre démarre, mais il est toujours possible d'effectuer un essai ou de s'inscrire. Venez nous rejoindre, il n'est jamais trop tard ! Un jour de sentier .... C'est une semaine de santé !

Contact : Michel Barré au 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09  
<http://usp.marchipontains.free.fr/>



## Les Martins Chanteurs

Après un été conclu par notre traditionnel pique-nique convivial fin août, la reprise des répétitions depuis le 19 septembre est synonyme de nouveaux projets pour le chœur des Martins Chanteurs. En effet, cette année nous nous lançons dans une nouvelle expérience vocale : l'étude et le plaisir de chanter 2 répertoires fort différents en parallèle.

Fidèle en cela à notre tradition d'éclectisme, nous préparons un projet de concerts de style baroque avec le groupe musical «Ostinato Sempre» d'Ancenis, spécialisé dans cette musique du XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècle si plaisante à chanter, tout en travaillant des chansons de nos grands chanteurs de XX<sup>ème</sup> siècle en vue de notre deuxième soirée festive. Si ce programme vous inspire et que vous avez envie de rejoindre un groupe choral chaleureux, mené par Elisabeth Osadch, chef de chœur dynamique et pleine d'humour

(qui dirige également le chœur de l'Université permanente de Nantes), n'hésitez pas à nous rejoindre ! Aucune connaissance musicale n'est nécessaire et les 2 premières répétitions, gratuites, vous permettront de vous convaincre que tout le monde peut chanter. Les répétitions ont lieu le mardi de 20h15 à 21h45, hors vacances scolaires. Vous pouvez également contacter Stéphanie Poligot (06 88 44 85 49), Albert Parnaudeau (06 88 12 54 52) ou Chantal Lhommelet (06 71 19 26 75) pour tout renseignement.

## USP Basket

### NIVEAUX DES ÉQUIPES SENIORS

**Seniors 1 masculins** : RM2 / Seniors 1 filles : Nationale 3  
**Seniors 2 masculins** : Pré-régional  
**Seniors 2 filles** : Pré régional  
**Seniors 3 masculins** : Départemental 3  
**Seniors 3 filles** : Départemental 4

### MATCHES SENIORS À DOMICILE

#### Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

- Seniors 2 masculins : Choltière à 15h30  
- Seniors 3 masculins : Saint Sébastien sur Loire à 17h45

#### Dimanche 8 octobre

- Seniors 2 filles : Les Sorinières à 15h30  
- Seniors 3 filles : Saint Colomban à 17h45

#### Samedi 14 octobre

- Seniors 1 masculins : Basse Goulaine à 20h30

#### Dimanche 15 octobre

- Seniors 1 filles : Douvres (14) à 15h30  
- Seniors 3 masculins : Nantes Sully à 17h45

### ARRÊT DES ENTRAÎNEMENTS VACANCES SCOLAIRES :

L'École de Basket (U07), les Mini-Poussines (U09), les Mini Poussins (09) n'auront pas d'entraînement du 24 octobre au 5 novembre. Pour les autres équipes, voir avec vos entraîneurs.

Renseignements/inscriptions : Dominique Godard : 02 40 32 73 43 (après 19h)  
[godarddominique@wanadoo.fr](mailto:godarddominique@wanadoo.fr)  
<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



## Fraternité Haïti Espérance

L'association Fraternité Haïti Espérance vous invite au loto qu'elle organise à la salle des fêtes à Pont Saint Martin, **le samedi 7 octobre** à 20h. Accueil des participants dès 19h. Contact : 02 40 32 79 98



L'action humanitaire de l'association porte spécifiquement sur l'aide à des jeunes/jeunes majeurs afin de leur permettre la poursuite d'études, une formation professionnelle, une insertion sociale. Pour cela, un encadrement sur place est assuré par un tuteur chargé d'établir le lien et le suivi. L'accompagnement de ces jeunes se fait sur la base d'un engagement réciproque et une responsabilisation du bénéficiaire. Dans ce pays aux multiples meurtrissures, l'association est, pour les jeunes et les personnes secourues, un rayon d'espoir sur lequel elles peuvent compter et leur permet de retrouver une dignité.

L'association constitue son budget par les dons des adhérents et ses diverses actions. Nous vous attendons nombreux.

## Petit moment de convivialité et d'échanges



La FCPE vous convie à venir partager un moment de détente et d'échanges dans la bonne humeur à l'occasion d'un apéritif dinatoire le **vendredi 6 octobre** au restaurant scolaire de Pont Saint Martin. Vous serez les bienvenus avec vos enfants dès 18h30 !

## USP Tennis

La 5<sup>ème</sup> édition du « tournoi jeunes » de Pont Saint Martin, qui s'est déroulée du 7 au 15 juillet dernier, a été un véritable succès !

Le tournoi a réuni 90 participants pour 103 matchs joués. Il s'est déroulé dans un très bon esprit avec des joueuses et joueurs venus, pour certains, de loin (Laval, Pornic, Bouaye, Saint Philbert... ). Le club house a été bien animé pendant toute la durée du tournoi grâce aux nombreux parents venus encourager leurs enfants.

La participation active des bénévoles, le fair-play des jeunes compétiteurs et les installations mises à disposition par la mairie et les associations ont largement contribué au succès de cette 5<sup>ème</sup> édition.



Inscriptions :

Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est encore possible. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations : [secretariat.uspt@gmail.com](mailto:secretariat.uspt@gmail.com)

## L'école Saint Joseph pense éco-geste



La collecte des papiers continue, la prochaine aura lieu **le samedi 7 octobre** entre 11h et 12h à l'école. Tous les Martipontains sont les bienvenus.

## Photoclub : 11<sup>ème</sup> édition du festival photo

Pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, le photo club organise, sur un week-end, une grande manifestation photographique au mois de novembre. Profitez de ce moment pour visiter ce festival photo : il est de plus en plus rare d'avoir la possibilité de découvrir plus de 400 images sur des cimaises dans des espaces dédiées entièrement à la photo. Des animations originales seront mises en place : repas du dimanche midi avec traiteur, petit marché de photos (vente), portrait à l'ancienne... Des professionnels de l'image feront l'honneur de leur présence, n'hésitez pas à venir admirer leurs magnifiques photos.

### À VOS AGENDAS

**Samedi 11 novembre** : festival photo de 9h à 18h.

**Dimanche 12 novembre** : festival photo de 9h à 18h avec foire photo et marché d'auteurs photographes.

Nous investissons de nouveau 6 salles, ce qui permet d'exposer 7 photographes invités et un collectif, 6 photographes du club ainsi que son expo annuelle. Les thèmes y sont variés mais souvent axés sur la nature, le paysage et le reportage humain qui laisse place à une grande part d'émotions et de découvertes en images sensibles.

Les expositions auront lieu en salle Gatien, dans le hall Coubertin, à la salle du Vieux Pressoir, à la salle Saint Martin et au 3<sup>ème</sup> Lieu.

Le dimanche, la traditionnelle foire au matériel photo, où il n'est pas rare de dénicher la bonne affaire sera organisée, avec une soixantaine de marchands nationaux présents. Des places y sont disponibles pour les particuliers qui peuvent proposer, sur le principe d'un vide grenier, tout ce qui touche à la photo (matériel, livres, cartes postales, photos...). Tarifs : 20 € pour 1m, 36 € pour 2m, 18 € /m pour 3m et plus. Tables fournies. Contact et inscription

06 81 88 22 79 ou patboure@wanadoo.fr

### LES INVITÉS PHOTOGRAPHES

Invité d'honneur : **Bernard Descamps**, très grand photographe français fondateur de l'agence Vu, et sa compagne Christine Lefevbre. Il est présent dans les collections de nombreux musées en France et à l'étranger, dont le centre Pompidou à Paris où il a déjà exposé.

**Frédéric Ney**, photographe de Sarlat

**Laurent Laniau**, membre du collectif d'Olivier Fölmi, très grand photographe voyageur

**Sébastien Multeau**

**Jean Marc Rousseau**

**François Laski**

**Collectif Asa**

**Six photographes du club** : Patrick Bourré, Gérard Cassin, Christophe Charrier, Georges Delattre, Nadine Leparoux, Gérard Richard



### LE PHOTO-CLUB

En espérant vous voir nombreux arpenter les allées du festival, nous vous donnons rendez-vous le mois prochain pour le programme complet et détaillé du festival photo.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés. Nous recherchons aussi des sponsors. Contact : Patrick Bourré, président du photo club, 06 81 88 22 79 ou patboure@wanadoo.fr

Le photo club est de nouveau reparti pour une nouvelle saison et vous proposera cette année un programme d'expositions très intéressantes lors du prochain festival photo en novembre et à la salle du vieux pressoir au printemps prochain.

L'association accueille des gens passionnés par l'image pour échanger et construire. Des ateliers hebdomadaires y sont proposés ainsi que des rencontres d'ensemble. Il est toujours possible de nous y rejoindre si vous êtes intéressés par la photographie et tout ce qui en découle. N'hésitez pas à nous contacter.

## FC Grand Lieu

Le FC Grand Lieu organise un tournoi U11 et U13 à Saint Aignan le week-end du 21 et 22 octobre. De nombreuses équipes sont attendues.

### MATCH DES SENIORS DU MOIS

**1<sup>er</sup> octobre** au stade de Pont Saint Martin à 15h : seniors A / Basse Goulaine B

**15 octobre** au stade de Saint Aignan à 15h : seniors B / La Chapelle sur Erdre B

**29 octobre** au stade de Saint Aignan à 15h : seniors B / FC Saint Sébastien B

Suivez notre actualité sur la page Internet du club ou Facebook

- 1<sup>er</sup>** **Vide grenier**, organisé par l'Amicale Laïque  
Halles de Tennis, de 9h à 18h
- Concert de Gospel**, par Amazin' Gospel  
Eglise, 16h
- du 3 au 27** **Exposition « Bande dessinée et immigrations : un siècle d'histoire(s) »**,  
par la Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire  
Salle d'Animation, aux horaires de la médiathèque
- 5** **Assemblée générale**, organisée par l'AMAP  
Salle Saint Martin, 19h
- 6** **Concours de belote**,  
organisé par le Joyeux Saint Martin  
Salle des fêtes, 13h30
- 7** **8** **Tournoi Jeunes 8 ans**,  
organisé par l'USP Tennis,  
Halles de Tennis ; de 9h à 20h
- 11** **Séance de dédicace de Marty Planchais**  
Médiathèque, de 15h à 18h
- 12** **Assemblée générale**, organisée par l'USP Qi Gong  
Salle Saint Martin, 19h
- 13** **Grand derby de bande dessinée**, par Loïc  
Sécheresse et Olivier Texier  
Salle d'Animations, 20h
- 14** **15** **Tournoi jeunes 9/10 ans**,  
organisé par l'USP Tennis  
Halles de Tennis, de 9h à 20h
- 19** **Assemblée générale**, organisée par l'USP  
Salle Saint Martin, 19h30
- Conseil Municipal**,  
Salle La Charmille, 20h30
- 21** **22** **Tournoi jeunes 13/14 ans**,  
organisé par l'USP Tennis  
Halles de Tennis, de 9h à 20h
- 25** **Spectacle «Les trois frères crados»**  
par Castanéa Spectacle. Tarif : 6€  
Boîte à Musiques, à 15h30
- 28** **Tournoi**, organisé par l'USP Basket,  
Salle Gardin, de 9h à 20h30
- Projection de « Rosalie Blum »** de Julien Rappenu  
Salle d'Animation, 15h
- 30** **Don du Sang**, organisé par le DSB Pont Saint Martin  
Salle Gatien, de 16h30 à 19h30

## Centre de soins infirmiers

### VACCINATION ANTI-GRIPPALE

Pour votre vaccin contre la grippe, permanences spéciales sans rendez-vous au centre de soins infirmiers, au rez de chaussée de la mairie annexe.

**Le jeudi 2 novembre de 13h15 à 15h15**

Contact : 02 40 26 83 88

Il est possible de venir aussi aux permanences habituelles, du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45. N'oubliez pas votre carte vitale.

## Collecte de plaques de fibrociment amianté

La communauté de communes organise une collecte de plaques de fibrociment amianté **le samedi 21 octobre** de 9h à 11h sur le parking des hôtels d'entreprises du Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière (17 rue de la Guillauderie).

Pour participer à cette collecte, il est obligatoire de s'inscrire auprès du service de collecte des déchets entre le 5 et le 19 octobre aux heures d'ouverture de la communauté de communes (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (16h30 le vendredi) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Une participation de 3 € par mètre linéaire déposé sera demandée lors de l'inscription. Vous recevrez en retour un kit complet pour la manutention et le conditionnement des plaques de fibrociment amianté. Attention, tout dépôt sans inscription ou non conditionné sera refusé.

Service de collecte des déchets  
Communauté de communes de Grand Lieu  
Parc d'Activités de Tournebride,  
1, rue de la Guillauderie - 44 118 La Chevrolière  
Tél. : 02 51 70 94 39

## Service de garde Allo santé

### MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

### PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

### AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

#### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96  
Soins à domicile 7 jours sur 7

#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal  
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82  
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

## Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

### HORAIRES :

**Le lundi, mercredi, jeudi :**  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi :** de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi :**  
de 8h45 à 16h15

**Le samedi :** de 9h à 12h  
(état civil et formalités administratives uniquement)



## Permanences diverses

### PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

#### P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi matin et 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

#### Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)  
Mercredi 11 octobre de 11h à 12h

### AUTRES PERMANENCES :

#### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### Conciliateur de Justice

Le vendredi 20 octobre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

**En cas d'urgence ou d'accident**, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,  
- après 20h et le week-end, faire le 17.

### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCES

Andréa Marinier 10 Le Moulin Robert  
Louis Motte 7 bis rue de la Roche  
Célestin Pesigot La Croix Bayonne

#### DÉCÈS

Madeleine Lepage (ex-épouse Ferrer)  
Marie-Thérèse Peyronnet